

Conseil général de Val-de-Travers

Modification, révision et investissements nécessaires

L'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, lundi soir, et notamment les trois demandes de crédit pour la mise en conformité de 16 arrêts de bus, le remplacement du pont des Abattoirs à Noiraigue et les ouvrages de protection du village néraoui contre les chutes de pierres, pouvait laisser présager d'une vive et longue session. Globalement, il n'en fut rien, l'assemblée législative acceptant toutes les propositions du Conseil communal.



Photo archives

Projet de modification du règlement de police, de révision du règlement communal et adoption de trois crédits d'investissement pour les infrastructures communales, tel était le programme de la séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, lundi soir à espaceVal. Bien que le précédent règlement de police datait de 2019, Benoît Simon-Vermot, conseiller communal en charge du dicastère de l'administration et de la protection de la population (DAPP), a souligné que celui-ci devait être légèrement modifié pour correspondre aux dispositions légales cantonales et fédérales.

Les adaptations proposées concernaient les périodes d'interdiction d'épandage, l'usage par des personnes privées d'herbicides sur le domaine public, le nourrissage des animaux sauvages et l'introduction au règlement de la procédure de réclamation. Tour à tour, les différents groupes du Conseil général ont salué le travail de la commission des règlements (CRegl) et du Conseil communal, ont relevé des ajouts sensés et ont accepté l'arrêté à l'unanimité.

Révision totale du règlement communal acceptée

Le projet de révision totale du règlement général de la commune relevait aussi de la nécessité de l'adapter aux derniers changements législatifs cantonaux et d'une harmonisation juridique avec le droit supérieur. Benoît Simon-Vermot a tenu à rappeler l'importance du règlement, colonne vertébrale de la réglementation communale et que celle-ci devait être « choyée ». Le projet soumis au législatif comportait trois évolutions majeures : l'éligibilité des colla-

borateurs communaux, le statut du personnel de la commune et l'introduction de la suppléance au Conseil général pour la prochaine législature. Quant à l'amendement déposé par Les Verts qui visait à inclure la notion développement durable dans les dispositions générales, le Conseil communal a précisé qu'il ne le combattrait pas. Membre de la CRegl, le libéral-radical Daniel Otth a ajouté que ce projet de règlement avait été accepté en commission le 15 avril dernier et a salué ce règlement communal modernisé en phase avec la législation cantonale.

Le président de l'assemblée donna la parole aux différents groupes politiques. Si dans leur ensemble, ils apportaient leurs soutiens au projet du Conseil communal, l'amendement des Verts ne recevait pas l'appui du PLR qui n'y voyait aucune plus-value et un certain « greenwashing ». De prime abord pas totalement opposé à la proposition verte, le groupe UDC a fini par se joindre au groupe libéral-radical après une suspension de séance. Lorsque l'amendement des écologistes fut présenté au vote, le clivage politique fut très marqué : accepté à 18 oui contre 16 non et une abstention. Toutefois, cette manœuvre des Verts a incité le groupe UDC à proposer un amendement de dernière minute : l'introduction dans le règlement communal de l'élection du Conseil communal par le peuple à la proportionnelle.

Cet amendement surprise rencontra l'objection du Conseil communal, en la voix de Benoît Simon-Vermot qui y voyait une inadéquation avec l'idée de collège exécutif uni.

Voir suite en page 3

Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 20 mai 2021 N° 20

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Phèdre Santschi Willener :
la force de ses choix
de vie !

PAGE 8

CURVYKINI BY V

La marque de maillots
de bain de Vanessa Alves
prend forme.

PAGE 11

HOCKEY SUR GLACE

La patte de Philippe
Stengel au CP Fleurier.

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Emploi 5
Bonnes tables 5
Chronique régionale 5, 6, 7, 8
Les sports 8

TROISIÈME CAHIER

Affaires immobilières 9, 12
Chronique régionale 10
Où sortir 10, 11
Les sports 11

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Ce n'est pas de leur faute...

La dernière élection cantonale a clarifié les choses. La droite est majoritaire, les sortants ont été réélus et la population a déserté historiquement les urnes (32.1% de participation). Dans le même temps, le taux de chômage au Vallon était de 5% en avril 2021 et la précarité augmente inexorablement.

Pourquoi les partis bourgeois tiennent-ils plus que jamais la corde ? Outre le fait que la droite parvient mieux à mobiliser son électorat, elle trouve son salut dans les sujets mis sur la table. Avant, la lutte des classes avait un enjeu concret, à savoir une juste répartition des richesses.

Celle-ci a disparu et a été remplacée par d'autres combats plus flous mis en avant par les politiques et les médias. En assumant-ils seulement les conséquences ? On a persuadé la femme que l'homme est un prédateur... mais ce n'est pas de leur faute ! On a persuadé le Suisse que l'étranger est un profiteur... mais ce n'est pas de leur faute !

On a persuadé l'ouvrier que celui qui gagnait moins que lui était un chasseur et que celui qui gagnait un peu plus était un nuisible outsider... mais ce n'est toujours pas de leur faute ! Pendant ce temps, au-dessus de la mêlée, certains en profitent pour s'enrichir. Quand cette poudrière s'embrasera et que les « oubliés » appuieront sur le détonateur, il ne faudra pas leur en vouloir : ce ne sera pas de leur faute !

Le Lynx

Décès

M. Charles-Henri Thiébaud,
89 ans, Môtiers.

M^{me} Anne-Marie Cattin, 84 ans,
Peseux et Buttes.

M. Raymond Belperroud, 76 ans,
Yverdon-les-Bains.

M^{me} Renée Virgilio, née Bieler,
97 ans, Les Bayards.

M. Pierre-Auguste Thiébaud,
dit Sugus, 88 ans.

M. Francis Trifoni, 89 ans,
Saint-Sulpice.

En plus dans ce numéro

Toutes les informations concernant Môtiers 2021 - Art en plein air sont présentées dans un flyer.

En raison du lundi
de la Pentecôte,
nos bureaux
et ateliers
seront fermés
lundi 24 mai

La Vie au Vallon

Phèdre Santschi Willener la force de ses choix de vie !

« Le charisme, c'est avoir confiance en soi et donner confiance autour de soi ! »

Nicolas de Tavernost, entrepreneur

Aînée d'une fratrie de 4 filles, Phèdre grandit aux Verrières. Un père cordonnier et marchand de chaussures, « Godasse », lance Phèdre avec tendresse, et une maman, mère au foyer le temps que les enfants deviennent autonomes. « Une belle époque ! À l'école, nous étions une super classe et il y avait plein d'enfants puisque l'école secondaire y demeurait encore ! »... Phèdre se souvient de deux de ses enseignants, Claude-Alain Brunner et Jean-Claude Thiébaud. De l'école secondaire, à Fleurier, Phèdre se rappelle le fameux barème de Pierre-André Delachaux : « 1 faute 5, deux fautes 4, trois fautes 3... Par chance, j'avais de la facilité à l'école ! Par contre, avec Jacques-André Steudler, on avait tellement de notes, que l'on pouvait faire un 1 ou un 6 lors du dernier trimestre, que cela ne changeait en rien notre moyenne ! ».

Le village des Verrières est connu pour sa qualité de vie associative. Phèdre intègre donc naturellement la société de gymnastique, les scouts Trois Étoiles ainsi que le Ski-Club Les Cernets-Verrières : « J'adorais les scouts et je détestais les courses de ski de fond ! ».

Études, voyages et choix professionnel

Phèdre traverse sa scolarité sans difficulté aucune, au contraire, elle a beaucoup de facilité. Elle ne sait toutefois pas trop ce qu'elle veut faire. Elle s'inscrit au Gymnase de Fleurier – en lettres – sans autre intention. De cette période, plein de souvenirs de voyages avec son ami et futur mari Rémy « un séjour au Canada payé en bossant au home Les Sugits », les échanges scolaires établis avec des étudiants de Moscou : « Une semaine au sein d'une famille qui m'a réservé un accueil exceptionnel ! » et un voyage de fin d'études à Rome. Elle obtient sa maturité en 1996 et décide de s'engager pour une année supplémentaire dans la perspective de l'obtention du diplôme de secrétariat offert par le Lycée Jean-Piaget. Travaillant parfois, en parallèle de ses études, à la boucherie Bohren, un jour de fin 1997, elle voit passer une ambulance, le déclic : « Je veux faire ça ! ». Stage d'observation-formation au Val-de-Travers sous la conduite de Jean-Claude Jampen. D'abord auxiliaire de transport après quelques jours de formation, Phèdre entreprend une formation



© F. CHARRIÈRE

Charge émotionnelle

Le métier d'ambulancière ne laisse pas indemne. Phèdre se dit bien « un peu cabossée ». « Je me souviens des débuts, on était jeunes, motivées, passionnées. Il y avait alors plus d'accidents que de situations de maladie. Mais c'était compliqué, car on connaît les gens... ». Si la formation et l'expérience permettent d'apprendre à évacuer, à ne pas « porter », le métier est extrêmement pénible : « On a beau se dire que même si l'on fait partie du malheur des gens, on n'en est pas responsable, c'est vraiment difficile ! ». Debriefing, supervision, analyse des pratiques, bref nombre de mécanismes pour ne pas ou plus s'impliquer, tout en demeurant humain. Et le 144 ? « Différent, un appel téléphonique peut durer 20 secondes comme il peut aller jusqu'à 20 minutes. Pas évident de quitter une personne... La connaissance des mentalités est importante. On n'appréhende pas de la même manière un appel d'une personne de La Brévine et une alerte du Flon à Lausanne, cela dit sans jugement de valeurs ! ». Saisir le sens d'un message, selon l'interlocuteur, déceler le degré de gravité et d'urgence, une autre forme de très lourde responsabilité...

accélérée d'ambulancière IAS sur une année ! 1998, une véritable vocation est née dans l'exercice d'un métier qu'elle ne quittera qu'en 2018 !

Choix de vie

Cinq années durant, Phèdre exerce sa passion au Val-de-Travers : « Une période très éprouvante car il y avait beaucoup d'accidents durant les fins de semaine surtout ! Ensuite, grâce aux campagnes de prévention et de répression menées par la police, cela s'est calmé ! » Mais ce sont beaucoup de nuits blanches... En 2000, Phèdre Santschi épouse Rémy Bohren, deux années plus tard, Emma naît, après la séparation. Retour aux Verrières, puis engagement au sein des Ambulances Roland à Neuchâtel. Début 2003, elle est engagée à Lausanne

là où elle n'exercera pas puisque, simultanément, Phèdre est engagée à Payerne où elle exercera son métier quinze années durant : « La Broye, c'est comme chez les Ch'tis ! Tu arrives, tu pleures, tu pars, tu pleures ! ». Le temps également de rencontrer celui qui deviendra son mari, Andy. En couple aux Verrières, déménagement à Môtiers en 2004, mariage et naissance de Lilian en 2006. Quelques « gardes professionnelles » puis le choix de quitter le terrain pour se diriger vers le 144, à Lausanne !

Besoin viscéral

Une envie ? Bien davantage, un vrai besoin vital : « Viscéral ! »... « On se croit indispensable à la maison, ce n'est sans doute pas le cas. La perte de mes parents, la pandémie qui ralentit le rythme, le fait que mon

CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Santschi Willener
Prénom	Phèdre
Née le	8 octobre 1976
Profession	ambulancière régulatrice sanitaire
État civil	mariée, deux enfants Emma (2002) et Lilian (2006)
Domicile	Môtiers

UN CARACTÈRE

Peu de mots... Phèdre Santschi Willener use de peu de mots pour exprimer l'essentiel. Les mots justes, le regard franc et direct, la volonté assurée ! Une vraie force de vie, sans doute acquise au travers de son parcours de vie, d'obstacles à surmonter. Forte, sereine et sensible, Phèdre possède cette force tranquille qui génère cette confiance naturelle, en elle et en les autres. L'art d'opérer des choix de vie assumés, un caractère, une « tronche » diront certains... Mais, lorsqu'on l'écoute attentivement, ses mots comme ses silences, à sa manière de parler d'autrui, de ses parents, de ses enfants, de ses amies et connaissances, on perçoit toute cette sensibilité un peu cachée et qui anime sa personnalité. Phèdre, une femme vraie et courageuse. « Charismatique » ajoutent ses amies... Le tout enrobé d'élégance.

fils a grandi, bref j'ai pris conscience que c'était maintenant ou jamais ! Il fallait réaliser ce projet ! Je me suis toujours occupée des autres, il est temps que je m'occupe de moi ! ». Le projet ? Dielsdorf – Nyon, à pied, périple d'une durée de 16 jours environ. Le fameux Chemin des Crêtes du Jura, le chemin national n. 5, 320 kilomètres, 13'700 mètres de dénivellation, des étapes de 17 à 25 km, soit environ 6 heures de marche quotidienne ! Départ le 19 mai... Phèdre sera dans les environs du Creux du Van, en principe les 28 et 29 mai. Entraînée ? La réponse n'est pas nécessaire, tant la détermination se lit sur son visage...

Claude-Alain Kleiner

REGARDS EXTÉRIEURS

Amie de toujours, Danièle Chevalier décrit Phèdre ainsi : « Toujours de bonne humeur, toujours présente lorsque l'on a besoin d'échanger, nous avons passé de très nombreux moments de partage. Pour parler ou tout simplement être là, l'une pour l'autre. On a toutes les deux traversé certains épisodes de vie où il faisait bon être ensemble ! Pour moi, Phèdre, c'est le charisme naturel, sa seule présence impose sa force ! ». Autre regard, celui de Nicole Kurz, collègue ambulancière devenue amie : « Phèdre est une fonceuse sans être téméraire, très réfléchie et immensément sensible ! Toujours à l'écoute d'autrui, elle cache cette sensibilité derrière une certaine rudesse. Au travail, elle n'a jamais eu peur de dire ce qu'elle pensait à ses collègues ! Elle est une amie que j'apprécie beaucoup ! ».

Votre spécialiste régional en énergies renouvelables



Installation photovoltaïque
Communauté d'autoconsommation



Bornes de recharge



Pompe à chaleur

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !



Rue du Prey 9 / 2108 Couvet / 032 863 12 24

www.sevt.ch

→ ELECTRICITE → POMPE A CHALEUR → BORNES DE RECHARGE → PHOTOVOLTAIQUE → ELECTROMENAGER → DEPANNAGES

Modification, révision et investissements nécessaires

Suite de la page 1

La proposition UDC provoqua une nouvelle suspension de séance durant laquelle les discussions entre groupes furent intenses, précisément entre les Verts et l'UDC. À la suite de celle-ci, tous les groupes la refusaient, même « catégoriquement » pour le PS et le PLR, hormis l'UDC. L'amendement proposé fut au final largement refusé. L'entier du projet de révision fut lui accepté à l'unanimité.

Toit pour arrêts de bus et pont avec toit

En préambule du débat sur la mise aux normes de la loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand) datant de 2004, le conseiller communal Yves Fatton a tenu à rappeler l'urgence de mettre en conformité plusieurs arrêts de bus de la commune avant 2023. Ainsi, le Conseil communal proposait la mise en conformité de 16 arrêts prioritaires sur son territoire, dont l'investissement nécessaire se monte à 700'000 francs. Hors, un amendement de la commission des finances contrecarrait l'exécutif en limitant celui-ci à 500'000 francs. Membre de la commission, Niels Rosselet-Christ le justifiait par la nécessité de « micro-économies » là où cela ne contrevenait pas à la mise aux normes. Ces économies touchaient en particuliers l'installation « d'abrisbus » aux arrêts en question. Le débat s'est ainsi porté sur l'utilité des toits aux arrêts. Malgré la question de l'investissement financier, 612'000 francs après la déduction du subventionnement cantonal, les groupes politiques ont itéré leur confiance en le projet du Conseil communal, arguant de la nécessité de doter la région d'arrêts de bus aux normes, motivants et attractifs pour la mobilité durable, pour la population du Val-de-Travers comme pour les touristes. Pour les Verts, Naomi Humbert a même osé une savoureuse comparaison pour un arrêt de bus sans toit : « C'est comme une pizza aux champignons sans champignons ». Proposé au vote, l'amendement fut rejeté et le vote du projet largement accepté.

Lors du point suivant, la demande de crédit pour le remplacement du pont des Abattoirs à Noiraigue, Yves Fatton prit à nouveau la parole et rappela qu'en 2016 le Conseil général avait consenti à une étude de l'état technique des ponts routiers principaux de la commune. Il s'avère que sur sept ponts problématiques, celui des Abattoirs doit être traité en priorité selon les études. Le chargé du dicastère des infrastructures a souligné que l'ouvrage est l'unique voie d'accès carrossable en direction des Ceillons, de la Ferme Robert et son importance pour l'exploitation forestière. À l'assemblée, le conseiller communal a présenté les différentes

variantes de remplacement étudiées et celle retenue par l'exécutif : un nouveau pont en bois couvert avec une passerelle piétonne intégrée. Un ouvrage qui conjugue les atouts de concilier le passage de véhicules, la mobilité douce, l'esthétisme, les matériaux de construction locaux et coûts raisonnables, devisé à 750'000 francs.

Si l'ensemble des groupes a reconnu le caractère nécessaire du remplacement du pont et s'est accordé sur la variante optée par le Conseil communal, alliant fonctionnalité, esthétique et bois local, quelques bémols ont été émis. Le PS a suggéré un éventuel changement de nomination, l'UDC s'est interrogée sur l'orientation de la passerelle pour qu'elle soit « instagammable » et le PLR a relevé que l'ouvrage devait permettre le passage de véhicules agricoles. Des points dont le Conseil communal a pris bonne note. Soumis au vote, la demande de crédit pour le remplacement du pont a été acceptée à une large majorité.

Éviter « le Derborence du 21^e siècle »

La dernière demande d'investissement concernait la protection contre les chutes de pierres du village de Noiraigue. Le conseiller communal Eric Sivignon a rappelé que depuis janvier 2007 la carte des dangers naturels identifiait le village néraoui comme « très exposé » et qu'une analyse de 2018 concluait à un niveau de risque « non acceptable ». À la suite de celle-ci, le Conseil communal s'était saisi du dossier. Le chef du dicastère du territoire, des sports et de la culture a exposé le plan de protection prévu et qui développera des synergies avec la réfection du tunnel de la Clusette. Devisé à 7'000'000 de francs, le projet bénéficie de larges subventions fédérales, cantonales et du service des ponts et chaussées et réduit le coût annuel pour la commune à 65'000 francs. Sa réalisation est prévue sur trois ans afin de limiter l'impact sur la faune et la flore de la zone.

Le Conseil général a réagi à l'unisson, s'accordant sur l'obligation de protéger la population et la qualité du dossier proposé. Pour le PS, François Oppliger a souligné que la sécurité à un prix et que celle-ci était essentielle. Avec l'emphase d'un Ramuz, l'UDC Niels Rosselet-Christ a même osé la référence à la catastrophe de Derborence et rappelé la tâche « régaliennne » qu'est la protection de la population. C'est à l'unanimité que le Conseil général a accepté la demande d'investissement. La séance s'est conclue sur quatre interpellations et trois questions.

Gabriel Risold

Covid-19 Certificat Covid

L'ensemble de la population suisse doit avoir accès au certificat Covid. Grâce à ce document destiné aux personnes vaccinées, guéries et testées négatives, il sera possible d'autoriser à nouveau les grandes manifestations et de rouvrir les lieux à risque comme les discothèques et les clubs. Le certificat pourrait également être exigé pour les voyages internationaux. Lors de sa séance de hier mercredi, le Conseil fédéral a discuté de l'utilisation de ce certificat et défini les grandes lignes qui seront proposées lors de la consultation des cantons, des partenaires sociaux et des commissions parlementaires. Le certificat ne devra pas être

utilisé dans les lieux quotidiens comme les transports publics, les écoles, les magasins ou au travail. Il n'est pas non plus prévu que les restaurants, les cinémas et les manifestations de moins de 1000 personnes en fassent usage, mais ce sera possible.

Les mesures de lutte contre le coronavirus entravent parfois fortement les libertés individuelles. Le certificat Covid doit permettre de reprendre certaines activités durant une phase transitoire. Grâce à lui, toute personne pourra en effet prouver qu'elle est immunisée contre le virus (c'est-à-dire vaccinée ou guérie) ou que la probabilité est très faible qu'elle soit contagieuse (puisque testée négative peu de temps auparavant). Les personnes qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se faire vacciner pour-

ront se faire tester pour obtenir le certificat. À noter toutefois que les autotests ne suffiront pas, parce que moins fiables. Quant aux enfants de moins de 16 ans, ils n'auront pas besoin d'un certificat Covid.

Le Conseil fédéral n'entend pas utiliser le certificat plus longtemps que nécessaire. Son objectif est de réduire progressivement les conditions posées aux plans de protection, puis de supprimer ces derniers.

Les premiers certificats seront délivrés par étapes à partir du 7 juin et à la disposition de toute la population au plus tard fin juin, date à laquelle de premières mesures liées à l'utilisation du certificat entreront en vigueur.

Comm.

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

- urgences: **144**
- services de garde: médecin, pharmacien, dentiste **0848 134 134**
- hotline pédiatrique: **032 713 38 48**

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

- Rendez-vous et suivi et pansements **032 919 47 08**
- Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**
- Ambulance **144**
- Intoxication **145**
- Police-secours **117**
- Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**
- Police neuchâteloise **Fleurier 032 889 62 27**
- Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**

NUMÉRO D'URGENCE
Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés.

En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

CORA Nouvelle prestation en collaboration avec l'Association Free Go

Grâce à l'association Free Go, un réfrigérateur en libre-service est disponible au Bric-Café de Cora.

Vous y trouverez :
– Un frigo en libre accès
– Des denrées alimentaires gratuites, telles que fruits, légumes, confitures, etc.



Free Go est une association créée en 2019 et active dans le canton de Neuchâtel. Sa volonté est de soutenir toutes personnes avec peu de moyens pour se nourrir correctement.

Vous êtes sensible au gaspillage alimentaire ou dans le besoin ? N'hésitez pas à ouvrir notre porte du mardi au vendredi de 15 h à 18 h ainsi que le samedi de 10 h à 12 h.

Nous sommes heureux de participer à cette action grâce à Free Go avec qui nous partageons les mêmes valeurs telles que solidarité, partage et entraide.

CORA, rue du Patinage 1, 2114 Fleurier, 032 886 46 20.

Comm.

Œil flâneur Grosse prise dans Le Buttes !



Le pêcheur vallonnier, Jean-Claude Righetti, a sorti du Buttes, lundi soir, une truite femelle fario de 4,130 kg pour 72 cm qui pourrait avoir entre 10 et 15 ans.

Particularité de cette prise, elle avait englouti une truite de... 25 cm !

Avis mortuaires

Peseux et Buttes

Dessine-moi un mouton

Sa fille:
Silvana Erb et famille,
Son fils:
Christian Frossard,
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Anne-Marie CATTIN**

enlevée à leur tendre affection, le 12 mai 2021, au home Clairval à Buttes, à l'âge de 84 ans.

Un recueillement a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:
Madame
Silvana Erb
Impasse du Levant 1
2114 Fleurier

Un grand merci à l'ensemble du personnel
du home Clairval à Buttes, pour sa gentillesse
et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Son épouse:
Jeanne-Marie Thiébaud-Pétremand,
Ses enfants et petits-enfants
ont le regret de devoir annoncer le décès de

**Monsieur
Pierre-Auguste
THIÉBAUD
dit Sugus**

qui nous a quittés le 15 mai 2021, dans sa 89^e année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité
de la famille.

Adresse de la famille:
Jean-Marc Thiébaud
Le Faubourg 13
2115 Buttes

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

*« Vivre comme un arbre seul et libre.
Vivre ensemble comme les arbres
d'une forêt. »*

Ses enfants:
Claire-Lise et Pascal Moret-Thiébaud,
Nicole et André Héritier-Thiébaud,
Charles-Albert et Evelyne Thiébaud-
Diacon,

Ses petits-enfants:
Mélanie, Sébastien et Stephanie
et son fils André, Raphaël,
Marine et Tristan, Solène et Qendrim
et leur petit Eluan, Kilian et Estelle,
Charles, Jérémy et Ariane,

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Charles-Henri
THIÉBAUD**

leur très cher papa, beau-papa, grand-
papa, arrière-grand-papa qui s'en est allé
sereinement dans sa 90^e année rejoindre
son épouse.

Môtiers, le 10 mai 2021.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans la
stricte intimité de la famille.

Un grand merci au personnel soignant de
Nomad ainsi qu'à l'ensemble du personnel
et à la direction de l'Hôpital de Sainte-Croix
pour leur dévouement, leur professionna-
lisme et leur gentillesse.

Adresses de la famille:
Claire-Lise Moret-Thiébaud
Derrière les Jardins 9
2112 Môtiers
Nicole Héritier-Thiébaud
Route de Granfin 48
1965 Savièse
Charles-Albert Thiébaud
Rue de la Gare 9
2112 Môtiers

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les Bayards

*Le soir venu, Jésus dit:
passons sur l'autre rive.*

Dans la tristesse de la séparation, mais
également dans la reconnaissance du long
chemin de vie partagé, nous faisons part du
décès de

**Madame
Renée VIRGILIO
née Bieler**

qui nous a quittés après quelques jours
d'hospitalisation, à l'âge de 97 ans, le 14
mai 2021.

Sont dans la peine:

Jeanluc et Catherine Virgilio,
Tamara Virgilio,
Michaël Virgilio,
Joëlle et Jean-Christophe Prost et leurs
enfants,
Romy Monard et son ami Yann,

Pierre-André et Cosette Virgilio,
Laure et Pascal Strauss et leur fille
Léonie,
Audrey Virgilio et son ami Adan,

Les enfants et petits-enfants de feu
Jean-Pierre Bieler,

Les enfants et petits-enfants de feu
Paul Bieler,

Sa filleule:
Lucienne Schmid et son ami Marc,

Sa belle-sœur:
Laurence Virgilio,

Son neveu:
Jean-François Virgilio,
Gislène Virgilio,

ainsi que les familles parentes et amies.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans
l'intimité.

La famille tient à exprimer toute sa grati-
tude à ses voisins, au Dr Raphaël Moralès,
aux infirmières à domicile, au personnel de
l'hôpital RHNE de La Chaux-de-Fonds pour
leurs bons soins, ainsi qu'à toutes les per-
sonnes qui l'ont entourée avec dévouement
et gentillesse.

Adresses de la famille:
Pierre-André Virgilio Jeanluc Virgilio
Levant 7 Comba 5
2114 Fleurier 3961 Vissoie

Les personnes qui souhaitent honorer sa
mémoire peuvent penser à la SPA Val-de-
Travers, 20-173-4 (mention « Renée Virgilio »).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

*Tu n'es plus là où tu étais,
mais tu es partout là où je suis.*

Son épouse:
Denise Belperroud-Rihs, à Yverdon-
les-Bains;

Ses enfants:
Denis et Véronique Belperroud, à Môtiers;
Janick Beyeler-Belperroud et son conjoint
Philippe Garbillo, à Cugy;

Son petit-fils:
Dylan Beyeler, à Cugy,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Raymond
BELPERROUD**

enlevé à leur tendre affection, le 13 mai
2021, à l'âge de 76 ans.

Le culte d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille:
Madame
Denise Belperroud
Av. des Quatre Marronniers 32A
1400 Yverdon-les-Bains

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel
de la commune de Val-de-Travers ont la
grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Pierre-Auguste
THIÉBAUD**

conseiller communal à Buttes durant seize
années dont six en tant que président.

Ils présentent leurs sincères
condoléances à toute la famille.



La Société philanthropique suisse Union,
Cercle du Val-de-Travers

a la profonde tristesse de faire part du décès de son Ami

Pierre-Auguste THIÉBAUD

Ancien président - membre de la société depuis 1973

Elle gardera un souvenir lumineux de cet Ami fidèle et dévoué.

**Services
religieux,
voir
en page 6**



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal et le personnel
de la commune de Val-de-Travers ont la
grande tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Francis TRIFONI**

ancien conseiller communal
à Saint-Sulpice.

Ils présentent leurs sincères
condoléances à toute la famille.



Suite de l'article publié le 12 mai

**Retour sur
une année de pandémie**

15 mars 2021 - David Verboom

Le 11 mars 2020 – un an aujourd'hui – l'Or-
ganisation mondiale de la santé déclarait que
le Covid-19 s'était transformé en pandémie.
Cette déclaration a marqué le début d'une
grande inconnue: le travail à domicile, le
port de masques et la prudence dans la prise

de distance sociale lors des sorties. Pourtant,
elle est rapidement devenue familière.

**La manière dont nous travaillons
a changé drastiquement**

La pandémie a changé radicalement chaque
aspect de notre travail, des interventions vi-
tales en matière de nutrition et de santé men-
tale, au recrutement, mais aussi par la façon
dont nous prenons soin des gens. Alors que
nous avons une longue expérience en matière
d'intervention pour Ebola ou pour les épidé-
mies de rougeole, nous n'étions jusque-là pas
encore intervenus en situations de pandémie
causée par une maladie que le monde n'avait
jamais connue et, surtout, contre laquelle
aucun vaccin n'existait. Afin de respecter
les restrictions en vigueur et protéger nos
équipes et les communautés que nous aidons,
nous avons dû planifier plus soigneusement
notre façon de travailler, de servir les gens,
de déplacer le personnel, de transporter et
d'approvisionner les fournitures essentielles
À suivre

Délai de réception des avis tardifs,
mortuaires et de naissance :

JEUDI MATIN 8 HEURES



VAL-DE-TRAVERS

**Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire**

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Musée régional du Val-de-Travers



Dans le cadre de la Journée des musées, le MRVT reçoit Bastien Jakob pour une conférence intitulée:

Des prospections archéologiques pour revisiter l'histoire du Val-de-Travers

En constatant le faible nombre de données archéologiques disponibles pour les montagnes neuchâtelaises, et à plus forte raison pour le Val-de-Travers, une équipe de l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel a mené de 2018 à 2020 un projet d'inventaire et de prospection dans le Vallon pour établir un premier bilan. D'un village à l'autre et avec différentes méthodes, l'ensemble du territoire a été passé au peigne fin. Les résultats, dépassant les espérances, ont révélé un nombre inattendu de vestiges, dont la datation s'échelonne du 20^e siècle jusqu'à l'époque romaine. Omniprésents dans les forêts, découverts au détour d'un vieux chemin ou dans les pâturages, ces indices du passé ont réservé quelques belles surprises et remis au-devant de la scène un patrimoine parfois oublié. La conférence, qui se veut interactive, traitera des résultats de ces recherches et des techniques de prospection utilisées. Elle tentera aussi de mettre en lumière l'importance historique de ces vestiges fragiles, qui méritent toute notre attention pour que leur préservation soit assurée.

Dimanche 30 mai: Conférence à 14h et à 15h30 à la Pension Beauregard, Grand-Rue 10, 2114 Fleurier. Les deux conférences sont sur inscription obligatoire jusqu'au 28 mai à midi (max 15 per.): info@mrvt.ch & +41 76 201 55 69

Centre culturel du Val-de-Travers

Chapelle aux Concerts COUVET

évasions musicales Val-de-Travers

Dimanche 30 mai à 17 h

De Bach à Philip Glass

Jeunes talents de la Haute École de musique

Classes de Stefan Muhmenthaler, violon et de Marc Pantillon, piano

Entrée libre, collecte

à l'affiche

PETITES DANSEUSES
jeudi : 20 h / dimanche : 17 h 30 - 6/4 ans acc.

SOUS LES ÉTOILES DE PARIS
vendredi : 20 h 30 - 10/8 ans acc.

LES RACINES DU MONDE (VO/ST)
samedi et dimanche : 20 h 30 - 8/6 ans acc.

BONJOUR LE MONDE!
dimanche : 15 h

Lanterne Magique
HÔTEL TRANSYLVANIE
mercredi : 14 h 30 - 6/4 ans acc.

colisée
www.cinecouvet.ch

YOSEPHINE

Du Yoga pour TOUS, pour SOI

MARDI 18H30:
Hatha avec *Typhaine*

MERCREDI 14H:
Enfants avec *Damien*

MERCREDI 18H30:
Mindfulness avec *Sacha*

DIMANCHE 17H30:
Vinyasa avec *Debora*

www.chezjosephine.ch

Emploi

Pizza'Fun

032 861 44 00

Le Pizza'Fun est à la recherche de nouveaux super héros...

Il y a ceux qui rêvent de changer le monde et il y a ceux qui nous envoient leur CV.

Si travailler avec une équipe jeune et dynamique ne vous fait pas peur, n'hésitez plus et rejoignez nous

Cuisinier.ère avec CFC
Pizzailo.a
Livreur.se

Pourcentage variable, planning flexible, formation assurée par nos soins, rémunération selon la convention collective

Postulation à envoyer à :
info@pizzafun.ch

MOTS CROISÉS

Solution et mot mystère du mots croisés de la semaine dernière.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	R	U	I	L	L	I	E	R ⁸	E	S	
2	O	B	S	T	E	T	R	I	Q	U	E
3	U	A ⁷	L	I	S	I		T	U	B ⁴	X
4	S	S	A		E ²	N	S	U	I	T	E
5	S		M	U	R	E	Y		N	I	N
6	E	P	I	N	A	R	D ⁹		O	L	T
7	A	I	S ³	E		A	N	O	X	I	E
8	U	L	M		A	N	E		E	S	R
9		P	E	T		C	Y ⁰		R		E
10	V	I	S	I	T	E		A ⁵	U	E	R
11	I	L ¹		R	E	S ¹⁰	S	A	S	S	A
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	L	E	S	B	A	Y	A	R	D	S	

Bonnestables

Chez Riquet Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Langue de bœuf fraîche Fr. 11.-/kg
du jeudi 20 au mercredi 26 mai inclus

le goût du vrai

CAFÉ RESTAURANT LES ARCADES

TOUS LES JOURS
Roastbeef, frites

Vendredi 21 mai
Bœuf bourguignon
Sushis maison

Et toujours nos cantines à l'emporter

032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER



JÉRÔME SCHNEITER
CARRELAGE & MAÇONNERIE

079 699 20 43
info@jschneiter.ch



IMPRIMERIE MONTANDON

Pour tous vos imprimés de qualité

Papiers administratifs
Sets de table
Faire-part divers
Cartes de visite
Prospectus
Programmes
En-têtes
Affiches
Édition

Fleurier - Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Législature 2021-2025 Organisation des départements

Au terme d'une réflexion menée sereinement dès le lendemain de son élection, le Conseil d'État, élu dimanche 9 mai 2021, communique l'organisation qu'il entend mettre en place lors de son entrée en fonction le 25 mai prochain.

Au terme d'une réflexion menée sereinement dès le lendemain de son élection, le Conseil d'État, élu dimanche 9 mai 2021, communique l'organisation qu'il entend mettre en place lors de son entrée en fonction le 25 mai prochain.

La profonde réorganisation opérée en 2013 avec le souci d'apporter de la cohérence dans l'action gouvernementale a permis de relever nombre de défis majeurs qui se présentaient à notre canton. Fort de ce constat, le gouvernement élu a souhaité inscrire l'organisation des départements dans la continuité, tout en apportant quelques ajustements et de nouvelles dénominations de départements avec l'objectif de répondre aux défis à venir. Il a également retenu une répartition équilibrée

des responsabilités, permettant à chaque membre de mettre à profit ses compétences et expériences.

Ainsi, au terme d'un dialogue serein et constructif, mené dès le lendemain de son élection et marqué par la volonté d'entretenir des relations collégiales, le Conseil d'État élu prévoit la répartition des responsabilités au sein des départements de la manière suivante.

Département des finances et de la santé (DFS)
Chef du département : Laurent Kurth
Suppléant : Laurent Favre

Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

Chef du département : Alain Ribaux
Suppléant : Laurent Kurth

Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)
Cheffe du département : Crystel Graf
Suppléante : Florence Nater

Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)
Chef du département : Laurent Favre
Suppléante : Crystel Graf

Département de l'emploi, de l'action et de la cohésion sociales (DEACS)
Cheffe du département : Florence Nater
Suppléant : Alain Ribaux

Ces décisions de principe seront entérinées le mardi 25 mai 2021, lors de la séance de constitution du gouvernement, après l'assermentation de ses membres, au cours de laquelle le Conseil d'État désignera par ailleurs son bureau pour la période administrative à venir.

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour l'entourâge accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



Au foyer de jour l'entourâge vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

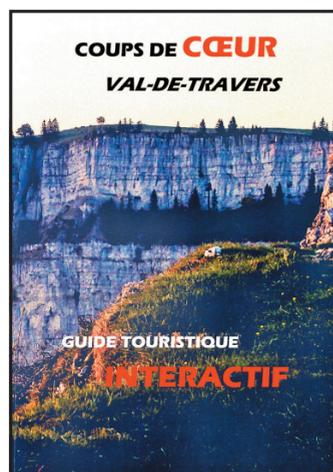
Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch



Coups de cœur Val-de-Travers



Le Val-de-Travers est ma région depuis toujours. J'y suis née, y ai grandi et y vois désormais évoluer mes enfants ! Heureuse et épanouie dans mon rôle de maman au foyer et, une fois un rythme de croisière trouvé, je me suis lancée dans l'écriture d'un guide touristique sur ma région, le Val-de-Travers.

J'adore voyager, découvrir de nouveaux lieux et j'avais envie de faire découvrir ma région à mon tour !

Le guide est dit interactif car il est composé de nombreux QR code dirigeant les lecteurs sur le site internet des acteurs touristiques mis en avant. J'ai également beaucoup cité l'association Destination Val-de-Travers, qui a pour but de promouvoir le Val-de-Travers de manière digitale et qui est évidemment incontournable dans un guide interactif.

À préciser qu'il s'agit d'une démarche complètement personnelle, auto-financée et auto-éditée. C'est une volonté de ma part d'aller seule au bout de ce projet et c'est une grande satisfaction d'y être arrivée !

J'ai éprouvé un énorme plaisir à écrire ce guide. Cette expérience m'a, d'une part, donné la chance de rencontrer les gens qui animent le Val-de-Travers et (re)découvrir leur univers et, d'autre part, permis de m'épanouir dans un domaine qui ne m'est pas familier mais qui m'a passionnée !

Il existe une version française et une version allemande.

En vente à l'adresse mail suivante : guidevdt@gmail.com et dans divers commerces du Vallon.

Mélany Maire



CINQUIÈME CHAPITRE

suite du 12.05.2021

Roman écrit par Jeanluc Virgilio basé sur des anciennes lettres retrouvées

Une hirondelle sur l'épaule

Le rouquin

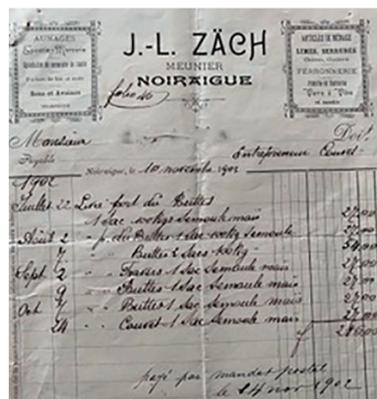
- Et moi, je dois m'occuper de ça ? fit Sergio en désignant avec mépris le jeune rouquin.

- Après tout, qui fait ses veaux les lèche ! Ce serait bien à toi de t'en occuper Bartolomeo ! Il est de chez toi, non ?

Bartolomeo, tout de suite, ne réagit pas. Mais il connaissait trop bien le capo de Vanzone. S'il s'emportait, il pouvait même devenir brutal. Il s'approcha de Vincenzo et lui fit un pansement de fortune et ajouta comme un père l'aurait fait :

- Ça ira mieux, tu verras !

Entre les alpes et le jura, le plateau.



Les arrêts paraissaient toujours plus courts, la marche, de plus en plus interminable... Les pépiements des oiseaux appelaient le retour des beaux jours, mais surtout

celui des durs labeurs... Ils s'étaient remis en route prenant soin de placer en tête du groupe, Pietro, Vincenzo et Blardone, suivis du vieil Alfredo qui paraissait toujours aussi déterminé..

Après avoir dépassé les marécages, le fleuve était toujours aussi brun et sale des fontes de l'hiver. Plus la troupe avançait plus celui-ci paraissait menaçant, comme prêt à déborder. Au loin on devinait le lac qui se dessinait enfin. L'obscurité venue, l'équipe s'immobiliserait pour un vrai répit. Combien de fois, les plus anciens en avaient parlé pour motiver la troupe.

-Enfin tu dormiras pour la première fois de nuit !

Bruno était un homme droit et direct. Le débit de ses paroles entrecoupées d'éclats de rire répétés, était si soutenu qu'il était ardu de traduire tout ce qu'il disait...

Né à Piacenza, engagé par un vigneron qui cherchait un muratore, sa maîtrise de la construction des murs de pierre l'avait rapidement élevé au rang de bras droit irremplaçable...

Quand il s'embarqua dans des longs discours sur le Pô, eut recours à un dialecte de là-bas. Personne n'y comprenait plus rien, mais tous s'amusait franchement.

-Le Pô est un peu plus court que l'autre ! Il voulait dire le Rhône bien sûr !

-Ma... di certo... italiano puro !

À suivre

VOUS AVEZ UNE INFO TYPIQUEMENT RÉGIONALE ?

CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les informations rédactionnelles paraissent gratuitement !

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 20 au 27 mai

COUVET : samedi à 17 h 30, Pentecôte, culte, P. Schlüter.

TRAVERS : dimanche à 10 h, Pentecôte, culte, P. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 20 au 28 mai

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10h, dimanche de la Pentecôte, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 27, à 19 h, messe. Vendredi 28, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale. Mercredi, à 19 h 30, adoration eucharistique.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet et à 15 h, messe.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 20 au 27 mai

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h, culte avec D. Hoehn à l'église libre.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 20 au 27 mai

Aujourd'hui jeudi, de 15 h à 17 h, salle ouverte, lieu de partage, bienvenue à tous et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières. Vendredi, à 9 h 30 baby song (animation pour les enfants de 0 à 4 ans). Dimanche, à 9 h 45, culte (animation pour enfants). Jeudi 27, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeeducsalut.ch

Covid-19

Stratégie pour les prochains mois et consultation pour le 4^e assouplissement

Lors de sa séance du mercredi 12 mai 2021, le Conseil fédéral a adopté le modèle dit « des trois phases », qui définit la stratégie des prochains mois. Fin mai, lorsque toutes les personnes vulnérables souhaitant être vaccinées auront pu l'être, la Suisse passera de la phase de protection à la phase de stabilisation. Une quatrième étape d'assouplissement pourra alors débiter. Si la situation épidémiologique le permet, les restaurants doivent pouvoir rouvrir leurs espaces intérieurs à partir du lundi 31 mai. Il est aussi prévu d'augmenter le nombre de participants à des manifestations publiques. Le Conseil fédéral soumet ces propositions aux cantons, aux commissions parlementaires compétentes et aux partenaires sociaux. La décision sera prise le 26 mai.

La situation épidémiologique s'améliore, qu'il s'agisse du nombre de nouveaux cas et d'hospitalisations ou de l'occupation des lits aux soins intensifs. Les mesures de protection sont bien respectées et l'assouplissement du 19 avril n'a pas eu de répercussions négatives sur l'évolution de l'épidémie jusqu'à présent.

Manifestations

Pour les manifestations accueillant du public : 100 personnes – au lieu de 50 – à l'intérieur et 300 – au lieu de 100 – à l'extérieur. Les salles peuvent être remplies à la moitié de leur capacité, au lieu d'un tiers jusqu'à présent. Ces dispositions valent aussi pour les manifestations visant la libre formation de l'opinion politique et les manifestations religieuses. Pour les autres événements comme les rencontres d'associations ou les visites guidées, le nombre maximal de participants est désormais de 30 au lieu de 15, à l'intérieur comme à l'extérieur. Les soirées dansantes restent interdites. La limite pour les rencontres privées reste fixée à 10 personnes à l'intérieur et 15 à l'extérieur.

Restaurants

Le Conseil fédéral propose d'autoriser la réouverture des salles de restaurant moyennant l'existence d'un plan de protection. D'un point de vue épidémiologique, cette mesure d'assouplissement est la plus délicate, car elle permet à un nombre élevé de personnes de différents foyers de se réunir sans masque dans un espace clos. Pour qu'elle devienne effective fin mai, il faut donc que le nombre de nouveaux cas ait baissé ou au moins se soit stabilisé. Les conditions seraient alors les mêmes que celles qui prévalent actuellement pour les terrasses. En terrasse, l'obligation de porter le masque, y compris à table dans les moments où rien n'est consommé, sera levée.

Sport amateur

30 personnes peuvent désormais se réunir pour faire du sport ensemble, au lieu de 15. La présence du public est à nouveau autorisée, y compris lors des compétitions, les règles applicables étant celles pour les manifestations accueillant

du public (100 personnes à l'intérieur et 300 à l'extérieur). Pour que les matches de football amateurs soient eux aussi autorisés, la limite posée aux groupes passe à 50 personnes au lieu de 30 pour tous les sports d'équipe en ligue nationale ou régionale. Pour ces sports, les compétitions doivent avoir lieu en extérieur.

Pour le sport à l'intérieur, la règle reste la même : en l'absence de masque, 15 personnes maximum. Pour pratiquer à l'intérieur des sports impliquant des contacts, comme le judo ou la lutte, sans masque, il faut se limiter à des groupes fixes de quatre personnes. Le Conseil fédéral a également adapté les surfaces à observer en intérieur pour les sports qui n'impliquent pas d'efforts physiques importants (comme le yoga), qui passent de 15 m² à 10 m² par personne.

Milieus culturels non professionnels

Comme dans le sport, la limite posée aux groupes dans la culture est rehaussée à 30 personnes. Elle passe à 50 personnes pour les spectacles et les répétitions nécessaires à ces spectacles, à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour les fanfares et harmonies, les surfaces passent de 25 m² à 10 m² par personne. Quant aux chorales, elles peuvent à nouveau donner des concerts à l'extérieur, qu'elles soient professionnelles ou non.

Fin du télétravail

L'obligation de télétravail devient une simple recommandation pour les entreprises qui proposent des dépistages réguliers. Dès que toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées le seront, la règle du télétravail sera assouplie sans conditions.

Hautes écoles

La limite de 50 personnes posée à l'enseignement présentiel est levée. Les hautes écoles doivent mettre sur pied un plan de dépistage qui s'inscrit dans la stratégie cantonale et avoir l'accord du canton. Les salles peuvent être remplies à la moitié de leur capacité, au lieu d'un tiers jusqu'à présent.

Réouverture des centres de bien-être

Les bains thermaux et les centres de bien-être peuvent rouvrir leurs portes. Il convient de prévoir 15 m² par personne. Le masque n'est pas obligatoire mais les distances doivent être respectées.

Quarantaine

Dès le 31 mai, les personnes vaccinées ne doivent plus être soumises à la quarantaine pour les personnes-contacts et à la quarantaine pour les voyageurs, à l'instar des personnes guéries.

Vacances d'été : toutes les régions du monde présentent un risque de contamination au coronavirus. Les personnes souhaitant voyager à l'étranger sont priées de consulter les informations et les recommandations de l'OFSP avant de partir, et notamment la liste en vigueur des États et des zones présentant un risque élevé d'infection. Les voyageurs en provenance de ces régions doivent se placer en quarantaine.

Modèle des 3 phases

Le Conseil fédéral a défini trois phases jusqu'à ce que tous les adultes souhaitant se faire vacciner l'aient été et que les mesures de protection contre le Covid-19 puissent être en grande partie levées.

La première phase (de protection) court jusqu'à ce que toutes les personnes vulnérables qui le souhaitent soient entièrement vaccinées. Elle devrait se terminer fin mai. Durant la deuxième phase (de stabilisation), l'intégralité de la population adulte aura accès à la vaccination. La troisième phase (de normalisation) débutera lorsque tous les adultes qui le souhaitent auront été entièrement vaccinés. Cependant, même là, le virus continuera de circuler.

Autres assouplissements prévus

Le 26 mai, le Conseil fédéral prendra des décisions définitives concernant les grandes manifestations de plus de 1000 personnes sur la base des résultats de la consultation en cours d'évaluation. Il prévoit de mettre le prochain assouplissement en consultation le 11 juin et de prendre sa décision le 18 juin. Sont prévues des décisions concernant notamment les restrictions dans le sport et la culture ainsi que les manifestations. À l'été, le Conseil fédéral abordera la planification à moyen terme et commencera à préparer l'hiver.

Comm.

LERMITE PETIT CAHIER DE SOUVENIRS

36 pages illustrées, 10 témoignages, format 17,5 x 25 cm.

Ces interviews, réalisées de 2018 à 2020, sont réunies dans ce cahier. Textes d'autant plus précieux qu'ils sont les derniers témoignages de la vie de Jean-Pierre Schmid dit LERMITE.



Offre de souscription:

CHF 20.- + frais d'envoi, valable jusqu'au 20 juin 2021
CHF 25.- + frais d'envoi, dès le 21 juin 2021

(un lieu de retrait sans frais de l'ouvrage – sortie début septembre – sera proposé ultérieurement)

Veillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) accompagné(s) d'un bulletin de versement, payable à 30 jours dès réception.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Localité _____

Date _____ Signature _____

Bulletin à retourner à : Imprimerie Montandon, case postale 96, 2114 Fleurier
courriel: info@courrierhebdo.ch

Chasse: deux chevreuils pour les chasseurs

Le Conseil d'État a adopté le nouvel arrêté concernant l'exercice de la chasse pendant la saison 2021-2022. Par rapport à la précédente version, la principale modification concerne le chevreuil dont le plan de tir a été réduit. Le quota de tir est ainsi passé de trois à deux chevreuils par chasseur ou chasseuse. Cette décision est motivée par les diminutions d'effectifs observées par les gardes-faune dans certains secteurs.

Le Conseil d'État a toutefois décidé de maintenir la possibilité de faire des tirs complémentaires dans les forêts subissant régulièrement des dommages causés par cet ongulé. Pour les autres espèces, le statu quo a été décidé. Comme les saisons précédentes, la chasse au sanglier ouvrira le 1^{er} juin prochain mais uniquement en dehors des forêts.

Comm.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Mercredi 12 mai : à 16 h 10 sur la route cantonale à La Côte-aux-Fées, intervention du secours routier avec désincarcération et récupération d'hydrocarbures, en collaboration avec la police neuchâteloise, la sécurité de proximité de Val-de-Travers, les ambulances Roland, le Smur et la Rega.

Vendredi 14 : à 12 h 28 sur la route cantonale entre Buttes et Sainte-Croix, intervention technique du secours routier en collaboration avec la police neuchâteloise et la sécurité de proximité de Val-de-Travers.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

La Côte-aux-Fées Conductrice hélicoptère

Mercredi 12 mai dernier, vers 16 h 05, un véhicule conduit par une habitante de Pontarlier, âgée de 19 ans, circulait sur la route cantonale à La Côte-aux-Fées en direction des Verrières. À un moment donné, elle a perdu la maîtrise de son véhicule, a heurté un arbre et a terminé sa course au centre de la chaussée. Blessée, elle a été prise en charge par un hélicoptère de la Rega et transportée au CHUV à Lausanne.

Examens cyclistes

Les examens cyclistes des élèves de 8^e Harmos de Fleurier auront lieu jeudi 27 et vendredi 28 mai.

Les élèves sont reconnaissables aux dossards jaunes numérotés qu'ils porteront. Des gendarmes et des assistants de sécurité publique veilleront au bon déroulement de ces examens. Faites attention!

Vanessa Alves – Curvykini by V Sa marque prend forme

Contrariée par le fait de ne jamais trouver un maillot de bain à sa taille et à sa guise avant chaque été, une Vallonnière a décidé de prendre le problème à bras le corps. Vanessa Alves a ainsi lancé sa propre marque de maillots de bain pour femmes rondes au début du mois d'avril. Une initiative qui a suscité une vague d'enthousiasme et qui se développe bien.



Vanessa Alves est une mère de famille de 31 ans qui a finalement vécu une situation plutôt banale. Après sa grossesse, elle affichait quelques kilos en plus sur la balance et sa nouvelle silhouette lui a posé quelques soucis. « Le problème ne venait pas de ces quelques kilos supplémentaires car je ne voyais aucune urgence à les perdre. Je me suis fait à mon nouveau corps mais j'ai vu que la mode et surtout les maillots de bain n'étaient pas faits pour mon nouveau corps », ironise la Covassonne. C'est un fait, les femmes généreuses sont négligées, pour ne pas dire totalement ignorées, par les distributeurs habituels de vêtements.

Trois nouveaux modèles

« C'est franchement rageant car on a limité l'impression que les femmes qui n'entrent pas dans les standards n'ont pas le droit de se montrer. C'est comme ça qu'on le prend en tout cas. » Lassée par cette situation, cette employée de commerce au bénéfice d'une maturité commerciale s'est donc embarquée dans une sacrée aventure. Lancer sa propre marque de maillots de bain : Curvykini by V. « J'y suis allée par étapes. L'idée était d'abord de faire une pièce pour moi puis je me suis dit que d'autres personnes devaient rencontrer le même problème et j'ai décidé de créer trois premiers modèles. La mise en vente s'est faite le 1^{er} avril. »

Les réactions ont été immédiates et Vanessa a été submergée par les messages de remerciements et d'encouragements. « J'ai vraiment pris conscience à ce moment-là que je répondais à une demande bel et bien réelle. Pour cette raison, j'ai créé trois nouveaux modèles que j'ai partagés sur Instagram il y a quelques jours à peine. » Pour l'instant, les ventes se font à travers les réseaux sociaux mais un site internet – www.curvykini.ch – prendra le

relais à la fin du mois de mai. De quoi faciliter les ventes qui ont déjà bien débuté avec une bonne vingtaine de commandes en l'espace d'un mois et demi.

Des bouteilles en PET recyclées comme tissu

Malgré ce succès grandissant, la Vallonnière se félicite surtout de répondre à un besoin concret et n'envisage pas une reconversion dans la mode. Vraiment ? « Ça pourrait me titiller mais uniquement pour certains types d'habits. Actuellement, je veux surtout étoffer l'offre des maillots de bain une pièce en multipliant les designs et les couleurs. » Cette femme engagée aime faire les choses bien et le choix des matériaux de fabrication de ses maillots le prouve. « Il n'y a aucune armature et le tissu épouse parfaitement la forme du corps sans le boudiner. Il s'agit d'un tissu recyclé avec des bouteilles en PET tout comme le fil utilisé pour les coutures. »

Alors que les océans sont de plus en plus souillés par les déchets en tous genres et notamment le plastique et le PET, le clin d'œil est plutôt fort. C'est un atelier éco-responsable de La Chaux-de-Fonds (QG90) qui a réussi ce coup de force. « L'autre particularité est de ne pas utiliser d'étiquettes. Premièrement parce qu'elles finissent à la poubelle en général et deuxièmement pour ne pas afficher la taille. C'est psychologique mais certaines femmes sont mal à l'aise avec ça. C'est leur maillot, peu importe la taille. » Pour l'article on va quand même en parler un petit peu. Cela va de la taille 38 à la taille 48 (et plus sur demande) pour un tarif de 120 francs. Ah oui, pour la forme, sachez que chaque maillot de bain est vendu dans un sac réutilisable. Donc pas de plastique et rien à jeter !

Kevin Vaucher

Covid-19 – Collège primaire de Fleurier Résultats et suite du dépistage

À la suite de la découverte de plusieurs cas d'infections au coronavirus et à la mise en quarantaine de toutes les classes du collège primaire (collège jaune) de Fleurier, un dépistage a été organisé le mercredi 12 mai dernier. À cette occasion, 19 cas positifs supplémentaires ont été détectés, portant à 37 le nombre total de cas positifs. Il s'agit d'un taux d'attaque important (23%) dans ce contexte scolaire. Un second dépistage a été organisé mardi sur les personnes négatives en quarantaine ainsi que leurs familles vivant sous le même toit. Le collège reste en quarantaine jusqu'au 25 mai.

Le dépistage organisé le mercredi 12 mai et effectué par des infirmières scolaires et des étudiants de la Haute École Arc Santé spécialement formés, appuyés par la protection civile, s'est très bien déroulé. Il a été effectué au moyen de tests PCR salivaires sur l'ensemble des élèves fréquentant le bâtiment avec l'accord des représentants légaux. Au final, une majorité des élèves ont participé à cette

opération de dépistage qui a permis d'identifier 19 nouveaux cas positifs, portant le total à 37 cas positifs parmi les élèves et 5 du côté des enseignants.

Au vu de ce résultat élevé dans ce contexte scolaire, les autorités sanitaires ont décidé de maintenir la seconde opération de dépistage qui a été faite mardi. Celle-ci s'est effectuée au moyen de tests PCR

salivaires. L'objectif est de pouvoir tester au 7^e jour les personnes négatives encore en quarantaine et d'élargir le dépistage aux cas contacts et aux familles vivant sous le même toit. Ces dernières ont été invitées à venir se faire tester selon un plan horaire et des modalités qui leur ont été communiqués directement par l'école.

Ces résultats montrent que le virus circule toujours dans la région. Les autorités sanitaires recommandent à la population de s'autotester de manière hebdomadaire en l'absence de symptômes au moyen des autotests disponibles gratuitement en pharmacie (www.ne.ch/autotests) et, en cas de symptômes, de se faire tester dans un centre, une pharmacie ou chez son médecin traitant.

Communiqué du 15.05.2021

VOLLEYBALL



Un Pôle performance de volleyball au Val-de-Travers



Le VBC Val-de-Travers crée son Pôle performance afin de permettre à des volleyeuses étudiantes, apprenties ou employées d'avoir l'ambition d'intégrer à terme une équipe de LNA.

Fort du constat que les études ou le travail conduisent des joueuses prometteuses à renoncer à leur rêve de haut niveau, Luiz Souza, directeur technique du club, a proposé au comité de Valtra de travailler à la création d'une structure adaptée à ce type de profil.

Préparation physique, ateliers techniques, entraînements avec la LNA, tel sera le programme des joueuses qui intégreront cette toute nouvelle structure.

Une cellule de suivi constituée du technicien brésilien, du préparateur physique de la LNA et d'un spécialiste en nutrition du centre

SAS accompagnera individuellement chaque joueuse, veillera à son équilibre personnel et l'aidera à adapter sa charge d'entraînement à ses impératifs professionnels ou scolaires.

Persuadé qu'une joueuse bien dans sa vie personnelle est performante sur le terrain, le VBC Valtra a déjà su accompagner et convaincre ses joueuses de LNA concernées par un double projet, à l'instar de Solenn Fabien qui, à 22 ans, est déjà pharmacienne tout en ayant participé aux championnats d'Europe avec l'équipe de France junior et en jouant un rôle important dans l'effectif de LNA. On peut également citer Lejla Kurtaliqui qui travaille à 100% dans l'horlogerie ou encore Anastasia Fretzios et Elodie Mehmetaj qui sont en études.

Le Pôle performance concerne aussi bien des juniors du canton

que des joueuses plus expérimentées évoluant en ligue régionale et désireuses de tenter leur chance à haut niveau sans pour autant renoncer à leurs ambitions personnelles. Les principales qualités requises sont la volonté, l'ambition et la détermination.

Les futures joueuses du pôle pourront soit demander leur transfert au VBC Valtra soit, si elles le souhaitent, rester dans leur club d'origine.

Des entraînements d'essai auront lieu les jeudis 27 mai et 3 juin de 19 h à 20 h 30 ainsi que les vendredis 28 mai et 4 juin de 18 h à 20 h à l'espaceVal à Couvet.

Renseignements et inscriptions par mail (president@vbcvaldetravers.ch) ou téléphone (078 868 13 37).

Comm.

SWISS CANYON TRAIL



BÉNÉVOLES

5-6 juin 2021
111K 51K 31K



Nous avons besoin de vous, rejoignez l'aventure !

L'organisation recherche des bénévoles pour :

- Commissaire
- Ravitaillement
- Montage infrastructures
- Organisation des tests Covid
- Gestion départs et arrivées
- Fermeurs des parcours

Sponsors, soyez les bienvenus !

Nous avons aussi besoin de votre aide financière ! Envie de soutenir un événement sportif de haut niveau dans le Vallon ?

Bénévoles et sponsors,

Merci de vous annoncer à :
media@swisscanyontrail.com



Cabinet Infirmier en Psychiatrie
Fabrizio Bagatella - Tél. 079 680 99 21
Rue des Moulins 2a - 2108 Couvet
E-mail : inf.psy.bag@bluewin.ch

Suivi ambulatoire de personnes en souffrance :

- Dépression
- Schizophrénie
- Perte de repères
- Anxiété et angoisses
- Deuil
- Et tous troubles psychiatriques de l'adulte

Remboursé par la LAMal sur prescription de votre médecin.
2 minutes à pied de la gare de Couvet et parcage aisé.

Pour tout renseignement composez le 079 680 99 21



IMPRIMERIE MONTANDON

papiers administratifs

cartes de visite

faire-part divers

Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch



GHB Gérance Sàrl - Patinage 4a - 2114 FLEURIER
Tél. 032 861 25 56 - www.ghb-gerance.ch



SAINT-SULPICE

Q. de la Place 7 - 3½ pièces

Appartement mansardé avec cachet et balcon

Cuisine agencée ouverte sur salle à manger, salon avec cheminée, balcon, hall avec dressing, 2 chambres, salle de bain/douche italienne, colonne de lavage et cave.

Loyer : Fr. 950.- + charges
Libre de suite

FLEURIER

Régional 1a - 3 pièces

Magnifique appartement rénové avec entrée indépendante

Cuisine agencée ouverte sur grand salon, hall, 2 chambres, salle de bain/douche italienne, buanderie privée, réduit et part au jardin commun.

Loyer : Fr. 1'200.- + charges
Libre de suite

FLEURIER

Gare 8 - 3 pièces

Appartement avec balcon au centre du village

Cuisine agencée, salon, balcon, hall, 2 chambres, salle de bain et cave.

Possibilité de louer une place de parc extérieure.

Loyer : Fr. 870.- + charges
Libre : à convenir

FLEURIER

D.-Jeanrichard 6 - 4 pièces

Appartement rénové à proximité de la gare et des collèges

Cuisine agencée ouverte sur grand salon, hall, 3 chambres, salle de bain, cave et part au jardin commun.

Loyer : Fr. 850.- + charges
Libre de suite

MÔTIERS

Collège 1 - 2 pièces

Appartement au centre du village

Cuisine agencée, salon, hall, chambre, salle de bain, 2 réduits, cave et galetas.

Loyer : Fr. 580.- + charges
Libre de suite

COUVET

Ouest 5 - 3 pièces

Cuisine agencée ouverte sur salon, hall, 2 chambres, salle de bain et cave.

Loyer : Fr. 600.- + charges
Libre dès le 1^{er} juillet 2021

COUVET

Pierre-Dubied 18 - 5½ pièces

Appartement rénové avec balcons à proximité de la gare

Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 balcons, hall, 4 chambres, 2 salles de bain, WC séparé et cave.

Loyer : Fr. 1'050.- + charges
Libre de suite

COUVET

Ed.-Dubied 6 - 5½ pièces

Grand appartement entièrement rénové à proximité des collèges

Cuisine agencée, salon, grand hall, 4 chambres, salle de bain, WC séparé, réduit, cave et part au grand jardin commun.

Loyer : Fr. 1'250.- + charges
Libre de suite

COUVET

St-Gervais 17 - local

Grand local tempéré au rez-de-chaussée, surface au sol d'env. 110 m² + galerie suspendue. Local équipé d'une porte automatique, WC eau chaude/froide.

Loyer : Fr. 550.- + charges
Libre de suite

Brocanteur achète

- Or ancien
- Livres anciens
- Argentierie (couverts, plats, objets)
- Mobilier ancien, tapis
- Horlogerie ancienne (montres, pendules)
- Cuivres, étains, cristal



CH-Ditta Friederich - 079 631 76 69

Déplacements et estimations gratuits en Suisse romande



CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

En raison du lundi de la Pentecôte,
nos bureaux et ateliers
seront fermés lundi 24 mai

Menuiserie - Charpente - Couverture

Ludovic Suter sàrl

2126 Les Verrières
079 320 88 15

suter.ludovic@gmail.com
www.menuiserie-suter.ch



Bénévoles Val-de-Travers

Et ils en redemandent !

Il y a trois mois et demi, quatre Vallonniers lançaient l'association « Bénévoles Val-de-Travers ». Leur but était d'offrir de leur temps pour les autres en les véhiculant, en leur faisant les courses et en les aidant dans de petits travaux quotidiens. Il est désormais temps de faire un premier bilan – encourageant – de cette initiative avec la bande des quatre. Premier constat, ils sont prêts à accélérer la cadence.



Samedi dernier il faisait frais, un temps pluvieux et malmené par de fréquentes bourrasques. Pas vraiment le type de journée à mettre le nez dehors. Et pourtant, des éclats de rire résonnent au loin et un petit attroupement se presse vers une tente où différents gâteaux sont proposés « à votre bon cœur » devant la Migros de Fleurier. Le porte-monnaie vide, un homme repart pourtant avec deux belles tranches de pâtisserie dans le sac. « C'est un monsieur très gentil. Je ne le connais pas mais quand j'ai vu qu'il regardait avec envie nos gâteaux et qu'il n'avait pas un sou, je lui ai préparé ce petit cornet avec plaisir. » Mieux qu'une longue présentation, cet acte résume parfaitement l'état d'esprit de l'association « Bénévoles Val-de-Travers », présidée par la généreuse Nicole Gerber.

Plus grand, plus loin, plus utile

« Notre tente a bien failli s'envoler juste avant que vous n'arriviez », rigole-t-elle de bon cœur avec sa

complice Carmen. Souvenez-vous, Carmen, son attachante voisine toujours prête à rendre service. Un peu plus loin, le mari et la fille de Nicole, Ahmet et Lilia, tentent de se réchauffer comme ils peuvent. La plus jeune opte pour quelques pas de danse dynamiques sous les yeux amusés de son copain. Bref, une atmosphère détendue et contagieuse règne en ce jour important pour leur association. « On ne se prend pas la tête mais on souhaite quand même que les gens prennent au sérieux ce qu'on fait. On y met tellement d'envie. »

Après trois mois et demi d'activité, les retours sont unanimement positifs même s'il reste un grand travail de communication à mener. « L'idée de cette journée est d'aller au contact de la population pour mieux faire connaître l'association. Le démarrage est bon mais je pense qu'on peut être utile à bien plus de monde encore. Aujourd'hui, on a un solide noyau qui fait appel à nous et on aimerait que celui-ci grandisse

et se propage aux quatre coins du Vallon », présente Nicole. La petite troupe « plantera » donc sa tente à Travers prochainement pour un nouveau rendez-vous avec les locaux.

Neuchâtel, destination prisée !

Tributaires de multiples facteurs tels que la météo et la crainte plus ou moins marquée du virus, les bénévoles ont remarqué de grandes fluctuations au niveau de leurs interventions. « On peut avoir une très forte demande sur une à deux semaines puis plus rien durant quelques jours. C'est vraiment étonnant. Et je peux dire aussi qu'on nous appelle (au 076 652 89 78) davantage pour des trajets jusqu'à Neuchâtel que pour des déplacements sur le Val-de-Travers. Il ne faut pas que les gens hésitent à nous contacter, même pour des allers-retours de quelques kilomètres. » Au total, ce sont déjà 130 à 150 transports qui ont été assurés.

À quoi s'ajoutent les quelques personnes à qui ils font les commissions régulièrement et d'autres coups de main ponctuels. « Dernièrement, on a aidé la maman d'une dame qui habite au premier étage et qui est en fauteuil roulant. C'était sport mais on a passé un moment de partage très sympa ensemble. » En fin de compte, même si elle apprécie soutenir les gens, Nicole aimerait que son association puisse disparaître puisque « cela signifierait que les Vallonniers se portent bien. Mais je crois que c'est un vœu pieux malheureusement. Notamment en ce qui concerne les femmes seules d'un certain âge qui font très souvent appel à nous. » Comment l'expliquer, auraient-elles moins fréquemment le permis de conduire que les hommes ? « Non, c'est surtout qu'elles n'ont plus les hommes. Il y a plus de veuves que de veufs. » Largement mieux qu'un flyer, le bagout et la bonne humeur des « Bénévoles Val-de-Travers » méritent bien d'être partagés.

Kevin Vaucher

Lanterne magique
Retour au cinéma



À compter du lundi 19 avril dernier, le Conseil fédéral autorisait la réouverture des salles de cinéma. Grâce au précieux concours des cinémas partenaires, des bénévoles impliqués dans les clubs, ainsi que des animateur-trices intervenant dans le cadre des séances, la Lanterne magique est parvenue en une dizaine de jours à reprogrammer 206 projections.

La dernière séance de la saison pour chaque club de même que toutes les séances annulées l'automne dernier ont ainsi pu être reprogrammées dans les cinémas ayant rouvert leurs portes.

À Couvet, deux films vont être reprogrammés au cinéma Colisée, les mercredis à 14 h 30

Mercredi 26 mai: Hôtel Transylvanie (séance annulée le 25.11.20)

Mercredi 16 juin: Kéridy, la maison des contes (dernière séance de la saison, telle qu'initialement prévue).

Ce retour au cinéma se déroule dans le respect d'un plan de pro-

tection établi en concertation avec l'Office fédéral de la santé publique.

Le nombre d'enfants est limité à 50% de la capacité du cinéma. Les parents doivent se tenir à l'extérieur. Les enfants de plus de 12 ans portent un masque, de même que les adultes qui assurent l'encadrement.

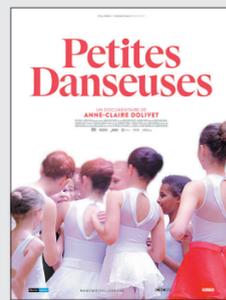
Toute l'équipe de la Lanterne magique du Val-de-Travers se réjouit d'accueillir à nouveau les petits cinéphiles pour clore en beauté une saison bien éprouvée par la pandémie.

Comm.

LES FILMS

Petites danseuses

D'Anne-Claire Dolivet, documentaire, avec Anne-Claire Dolivet, Mathias Théry...



À quoi ressemble la vie de petites filles qui rêvent de devenir des danseuses étoiles ? Elles ont entre 6 et 10 ans. À la maison, à l'école ou dans la rue, elles vivent la danse avec passion. Mais comment grandir dans un monde de travail intensif, d'exigence et de compétitions quand on est si petite ?

Sous les étoiles de Paris

De Claus Drexel, comédie dramatique, avec Catherine Frot, Mahamadou Yaffa, Jean-Henri Compère...



Depuis de nombreuses années, Christine vit sous un pont, isolée de toute famille et amis. Par une nuit comme il n'en existe que dans les contes, un jeune garçon de 8 ans fait irruption devant son abri. Suli ne parle pas français, il est perdu, séparé de sa mère... Ensemble, ils partent à sa recherche. À travers les rues de Paris, Christine et Suli vont apprendre à se connaître et à s'apprivoiser. Et Christine à retrouver une humanité qu'elle croyait disparue.

Les racines du monde

De Byambasuren Davaa, drame, avec Bat-Ireedui Batmunkh, Enerel Tumen, Yalalt Namsrai...



En Mongolie, le père d'Amra, chef des derniers nomades, s'oppose aux sociétés minières internationales à la recherche d'or dans les steppes. Après sa mort dans un tragique accident, son fils entre-

prend de continuer son combat mais avec les moyens d'un garçon de 12 ans...

Bonjour le monde !

D'Anne-Lise Koehler et Eric Serre, comédie, animation, avec Kaycie Chase, Boris Rehlinger, Julien Crampon...



Adaptation de la série sur grand écran.

Réalisées en papier mâché, les délicates marionnettes prennent vie en stop-motion, dans de superbes décors colorés, pour raconter aux petits et aux grands la vie de la faune et de la flore de nos campagnes et les sensibiliser à la préservation de la nature et à l'équilibre des écosystèmes.

Une œuvre où les marionnettes, les sculptures, la peinture et l'animation réinterprètent la nature, pour nous la faire redécouvrir comme nous ne l'avons jamais vue !

Lanterne magique
Hôtel Transylvanie

De Genndy Tartakovsky, animation, comédie, action, avec Serge Faliu, Alex Goude, Virginie Efira...



Bienvenue à l'Hôtel Transylvanie, le somptueux hôtel de Dracula, où les monstres et leurs familles peuvent enfin vivre leur vie, se détendre et faire « monstrueusement » la fête comme ils en ont envie sans être embêtés par les humains.

Pour l'anniversaire de sa fille, la jeune Mavis, qui fête ses 118 printemps, Dracula invite les plus célèbres monstres du monde – Frankenstein et sa femme, la Momie, l'Homme Invisible, une famille de loups-garous, et bien d'autres encore...

Tout se passe très bien, jusqu'à ce qu'un humain débarque par hasard à l'hôtel et se lie d'amitié avec Mavis...

Les concerts reprennent à la Chapelle de Couvet



Stefan Muhmenthaler et ses étudiants de la HEM de Neuchâtel.

Après cette longue année où la culture a été mise en veilleuse, c'est une grande joie pour les Évasions musicales de reprendre l'organisation de concerts qui permettront de réentendre enfin de la musique en live !

Dimanche 30 mai à 17 h, les mélomanes du Val-de-Travers et d'ailleurs sont invités chaleureusement à venir écouter les jeunes talents de la Haute École de Neuchâtel qui viendront roder une partie de leur programme d'examen dans la très accueillante Chapelle de Couvet. Cette année, les étudiants de la classe de Stefan Muhmenthaler interpréteront

différents mouvements tirés des merveilleuses sonates et partitions pour violon seul de Jean-Sébastien Bach. Quant aux pianistes de la classe de Marc Pantillon, ce seront des pièces de Mozart et des grands compositeurs romantiques ainsi que du contemporain américain Philip Glass qu'ils proposeront au public.

Comme d'habitude, il sera toujours possible d'entrer écouter une partie du programme et de repartir à sa guise, cela en respectant bien sûr les mesures sanitaires de distanciation et de traçage en vigueur. Entrée libre, collecte à la sortie (voir annonce en page 5).

Pas de fête du Sel à Buttes

Au vu de la situation sanitaire et dans l'incertitude des mesures qui vont être prises par les autorités ces prochains mois, le comité de l'association de la Route du Sel a décidé d'annuler, cette année encore, la fête du Sel.

Le comité espère pouvoir organiser cette manifestation, qui est d'ores et déjà planifiée au samedi 3 septembre 2022.

CYCLISME



1^{re} place pour Yves-Alain Juan



La première course de la saison a eu lieu pour Yves-Alain Juan en Italie plus précisément à Almese pour la 1^{re} manche de la Bike Cup Specialized.

Parcours magnifique et très raide de 41 km, 1450 m de dénivelé positif ! Yves-Alain est parti

en 350^e position, avec un record de participants se montant à 570 !

Dès le départ, il attaque et fait une belle remontée pour boucler cette course en 2 h 03.

Il termine 1^{er} dans la catégorie Master et fini à une belle 42^e place au scratch.

HOCKEY SUR GLACE



La patte Stengel

À la suite du départ de Sandy Jeannin, les « Cats » du CP Fleurier ont confié la responsabilité des « chatons » du mouvement juniors à Philippe Stengel. Très courtois, le formateur chaud-fonnier a notamment refusé une offre de Lausanne avant d'accepter celle du club fleurisien. Découvrez quelle sera la patte Stengel sur les jeunes hockeyeurs vallonniers.

Sur le territoire du CP Fleurier, tout est clair désormais. Les chats de la première équipe sont sous la responsabilité de Robin Leblanc tandis que Philippe Stengel s'occupera des minots de l'école de hockey jusqu'aux M20. Et autant le dire franchement à ceux qui ne le connaissent pas, c'est une pointe dans son domaine. Vous ne me croyez pas ? Vous avez raison de demander des preuves. Alors en voilà : « Lorsque la presse a révélé que je quittais le HC Université Neuchâtel après quatre ans de collaboration, mon téléphone n'a pas arrêté de sonner. Je dois dire que j'ai été assez touché de voir de l'intérêt de la part d'autant de clubs après cette fin un peu sèche au Littoral. »

Dirigé par d'anciens coéquipiers

Si le père de famille de 41 ans a quitté l'organisation neuchâteloise, c'est principalement en raison de son engagement à 100% en tant que responsable des infrastructures sportives à Yverdon. « Du coup, je souhaitais avoir un emploi du temps un peu allégé à Université mais les dirigeants n'étaient pas de cet avis. » D'autres se sont montrés plus conciliants comme Lausanne avec qui il a failli signer avant d'opter finalement pour Fleurier. « C'est tout bête mais je souhaitais aider les « Cats » car c'est ici que j'ai commencé le hockey chez les adultes entre 1998 et 2003. » Avant de se reconvertir avec succès dans la formation, il a effectivement griffé les glaces de ligues amateurs jusqu'en 2011 (Marly, Saint-Imier et Fleurier).

Au CP Fleurier, il a notamment côtoyé le coach Mike Lussier dont il se souvient très facilement. « Un

entraîneur comme lui, ça ne s'oublie pas. Je me rappelle que j'effectuais mon apprentissage de maçon à La Chaux-de-Fonds à ce moment-là. C'était éprouvant physiquement et je tirais parfois la langue à l'entraînement en fin de journée (rires). Mais il a toujours été compréhensif. » Parmi ses coéquipiers de l'époque figuraient quelques dirigeants fleurisants actuels : Sven Renaud, David Racheter et Sven Schwab. Les voilà donc à nouveau réunis vingt ans plus tard.



Un entraînement facultatif le dimanche ?

Dès la fin de sa carrière d'attaquant, il a enchaîné avec le poste de responsable du mouvement juniors de Saint-Imier. Ensuite, il est passé par le HCC entre 2014 et 2017 où il a notamment été l'assistant de Valeri Chiriaeov chez les juniors élites B. Finalement, c'est donc à Neuchâtel qu'il officie jusqu'en mars 2021. « Je garde aussi mes mandats de directeur technique de la sélection neuchâteloise (et coach M14 Jura) et

mon rôle dans le staff des pee-wee romands. » Ce travailleur infatigable doit aussi faire avec trois enfants et une femme... fort heureusement compréhensive. Pour l'instant, la petite famille habite à La Chaux-de-Fonds et cela ne devrait pas évoluer dans l'immédiat.

Au Centre de sports de glace de Fleurier, il sera à la patinoire pour des entraînements avec les jeunes tous les lundis, mercredis et jeudis. « Dans le futur j'aimerais aussi organiser plus de tournois juniors à Fleurier et pourquoi pas mettre sur pied un entraînement facultatif le dimanche. Par mauvais temps comme maintenant, ça permettrait aux enfants de ne pas traîner sur le canapé et aux parents de souffler un peu. » Pour l'heure, c'est encore les entraînements d'été qui vont l'occuper ces prochaines semaines. Il devra aussi édicter une philosophie de jeu et un fil rouge identique dans toutes les catégories juniors pour garantir une continuité dans l'évolution des joueurs.

Semaine de stage du 9 au 13 août

« Je ne vais pas demander au club de se révolutionner. C'est à moi de savoir m'adapter un maximum tout en y mettant ma patte. La patte Stengel comme vous dites. » Alors cette patte Stengel, quelle sera-t-elle ? « Discipline et rigueur. Il faut que chacun se donne les moyens de faire les choses justes. Je vais aussi développer le principe des semaines « de stage », notamment pendant les vacances. La première semaine intensive aura lieu du 9 au 13 août et concernera toutes les tranches d'âge hors école de hockey. Chaque jour, il y aura deux activités sur la glace et deux autres en dehors de la glace avec repas et collation puisque ce sera du matin au soir. Idéal pour ceux qui ne partent pas en vacances. » Ainsi, les « chatons fleurisants » apprendront à sortir les griffes à la mode Stengel !

Kevin Vaucher

COURSE À PIED



100 km pour les Fatton

Samedi, sur la montagne de Zunzgen dans le canton de Bâle, Christian et Julia Fatton ont participé à la course de 100 km « Hard 100 ».

Un parcours en boucles de 20 x 5 km, très vallonné avec 2/5 de routes asphaltées et 3/5 de chemins forestiers, 1450 m de dénivelé au total avec 4 montées dis-

tinctes et 2 descentes assez « casse-pattes ». Ce qui les a obligés à de fréquents changements de rythme.

Julia Fatton a gagné la course en 9 h 38. Assez régulière du début à la fin, elle a remonté quelques coureurs partis trop vite.

Christian Fatton a, pour sa part, terminé 4^e en 10 h 22.

Pour vos textes rédactionnels, merci de nous faire parvenir vos communiqués avant mardi midi.

redac@courrierhebdo.ch

Courrier Val-de-Travers HEBDO



Dalle en béton
Dalle en grès cérame
Pierre naturelle
Pavés
Lames de terrasse
Accès libre & parking

**NOUVELLE EXPOSITION
D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE 400 M²**

Rendez-nous visite sans plus tarder!

dubat www.dubat.ch
Chemin des Chapons-des-Prés 3 - 2022 Bevaix



Pour Vallonniers calculateurs
2 appartements et 2 garages
libres de suite
ou
**Maison locative
au prix d'une villa**
Situation calme et ensoleillée à Travers

Renseignements et visites : 078 623 93 91

À louer à Fleurier
Rue de l'Ecole d'Horlogerie 7
2 appartements de 4 pièces 1/2
entièrement rénovés avec goût, cuisines agencées neuves avec plan de travail granit noir, salle de bains, lave-linge et sèche-linge privatifs, chambres avec planchers, armoires et locaux de rangements, accès au jardin, proches des transports publics, des commerces et des écoles. Libres de suite.
Voir photos sur Immoscout24.ch
100 m² : loyer 1080.- + charges 240.-
95 m² : loyer 920.- + charges 240.-
loyer de juin offert
Tél. 079 811 06 17

À LOUER
à LA CÔTE-AUX-FÉES
Grand appartement de 5 1/2 pièces rénové
Cuisine agencée.
Loyer **Fr. 1'000.-** + charges
Appartement de 4 1/2 pièces
Cuisine agencée, garage.
Loyer **Fr. 1'000.-** + charges
Renseignements au 032 865 11 31

À LOUER
LES VERRIÈRES
Appartement de 3 1/2 pièces
Avec grande terrasse.
Loyer **Fr. 900.-** + charges comprises
Tél. 076 690 44 46

ALAIN REY
2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

IRON CUBE
bureau d'ingénieurs civils
Iron Cube Sàrl
Rue de la Place d'Armes 9 | 2114 Fleurier
vincent@ironcube.ch | 079 220 63 76
www.ironcube.ch

AUCLAIR SARL
Master EPFL en expertise des bâtiments
Rénovation des bâtiments - Amiante
Demandes de subventions - CECB
Expert agréé S.E « Chauffez renouvelable »
PAC - Solaire - Chauffage au bois
Service de mesure du radon agréé OFSP
Consultant radon agréé OFSP
032 861 32 52 - 078 401 50 37 - www.auclair.ch

CODONI SA
Entreprise de maçonnerie
**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE**
COUVET
+41 32 863 12 16
Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

Vente immobilière au forfait : Une bonne solution ?

TransCréa Sàrl

De nouveaux acteurs dans l'immobilier proposent un service de vente immobilière « sans commission » de courtage. Un discours attractif relayé par une publicité omniprésente. Est-ce vraiment une bonne idée ? Décryptage...

Sans commission, vraiment ?

L'argument d'une vente immobilière sans commission peut interpeller et être très attractif pour un propriétaire qui souhaite vendre son bien immobilier. Or, le discours comporte quelques faiblesses lorsqu'on regarde en détail l'offre proposée. En effet, un forfait de CHF 9'500 est facturé à un propriétaire vendeur. Un premier montant de CHF 3'000 est facturé immédiatement à la signature du contrat sans garantie que le bien immobilier soit vendu, élément insolite dans le monde immobilier. De plus, les visites avec de potentiels acheteurs ne sont pas comprises dans ce forfait de CHF 9'500 et c'est donc aux propriétaires d'effectuer eux-mêmes les visites. Si cette tâche est déléguée à l'agence, alors CHF 200 sont à nouveau facturés par visite, toujours sans garantie de trouver un acheteur pour son bien. De plus, si le contrat arrive à échéance sans vente effective, le solde du forfait reste à payer...

logement individuel (maison ou appartement). S'il s'agit d'une maison locative ou d'un immeuble, alors ce forfait augmente...

Des économies de CHF 30'000 à CHF 50'000, autant ?

L'argument principal est de vous faire économiser un montant de plusieurs dizaines de milliers de francs sur la commission de courtage. Cet argument est peut-être valable pour des biens immobiliers dans la région de l'arc lémanique, il est beaucoup moins pertinent sur le Balcon du Jura ou dans le Val-de-Travers où l'agence immobilière familiale TransCréa Sàrl est active. En effet, la commission étant proportionnelle au prix de vente des biens, la commission moyenne de notre agence s'approche des CHF 10'000 et donc du forfait avancé « sans commission ». Tout ceci avec un service sur mesure. Notre système traditionnel repose sur une rémunération au succès, aucune commission (ou forfait !) ne sera facturée tant que la vente n'est pas effective. Pas de risque de payer une facture sans que son bien ne soit vendu.

Une vente immobilière, du standard ?

Par définition, chaque vente comporte ses particularités... Usufruit, hoirie, fiscalité, financement, zone agricole, morcellement de parcelle, bail en cours, vente liée à un autre achat, conseils pour rénovations, ... Chaque vente immobilière est spéciale et nécessite un temps considérable pour apprécier la meilleure stratégie à adopter ainsi que du temps pour conseiller au mieux les futurs acheteurs. Dès que l'on sort du standard et du moule, il est nécessaire d'avoir une approche sur mesure, adéquate tant pour les vendeurs que pour les acheteurs, soutenue par une parfaite connaissance des enjeux et particularités régionales.

En tant que professionnel dans le domaine immobilier, une inquiétude nous anime dans le sens où, selon notre perception de ce nouveau modèle d'affaire et de divers retours obtenus, l'attractivité du discours commercial met en péril le fondement d'un accompagnement immobilier investi et sincère.

La vente de son bien immobilier est une étape importante et chargée d'émotions. Il est nécessaire de se sentir bien accompagné et dans un climat de confiance. TransCréa, une agence familiale, régionale et axée sur le long terme, prend à cœur d'assurer un accompagnement de qualité et adapté à chaque situation. Vente immobilière au forfait, une bonne idée ? Pas si sûr...

*TransCréa
votre agence familiale*

	Nouveaux acteurs	Agence trad. dont TransCréa Sàrl
Frais de dossiers	✗	✓
Attractivité tarifs	✓	✓
Gestion des visites	✗	✓
Soutien négociations	✗	✓
Flexibilité contrat	✗	✓
Rémunération au succès	✗	✓
Connaissances régionales	✗	✓

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

Rue de l'Arnon 5 - Ste-Croix - 024 454 13 13
Grand-Rue 19 - Fleurier - 032 861 13 13
info@transcrea.ch - www.transcrea.ch

À LOUER À FLEURIER
Petits-Clos 45-47 - 2^e et 3^e étage
2 appartements de 4 pièces
Cuisine agencée, salon, 3 chambres, salle de bains baignoire, balcon et cave.
Part à la buanderie et au jardin.
Loyer Fr. 800.- + charges Fr. 200.-
Libres de suite.
Appartement de 3 pièces
3^e étage
Cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de bains baignoire, balcon et cave.
Part à la buanderie et au jardin.
Loyer Fr. 620.- + charges Fr. 170.-
Libre de suite.
Rue de l'Hôpital 26
rez-de-chaussée supérieur
Appartement de 3 pièces
Cuisine agencée, salon, 2 chambres, wc-douche, terrasse avec accès au jardin, cave et galetats.
Loyer Fr. 750.- + charges Fr. 240.-
Libre dès le 1er juillet.
Areuse 6 - 2^e étage
Appartement de 3 pièces
Cuisine non-agencée, salon, 2 chambres, wc-douche, balcon, cave et galetats.
Loyer Fr. 450.- + charges Fr. 190.-
Libre dès le 1er juillet.
Fiduciaire Christian Lebet
Grand-Rue 10 - 2112 Môtiers
032 866 15 14

Stoll
Stores et Bâches SA
Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet,
et plus encore sur : **www.stoll.ch**
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07

VAL ENERGIE
SANITAIRE CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES
FLEURIER - COUVET
T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch
www.val-energie.ch